

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil municipal du 04 AVRIL 2024

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ondres se réunira
en session ordinaire le :

Jeudi 04 AVRIL 2024
à 18 h 30
en Mairie d'ONDRES

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal du 07 mars 2024.
Lecture des décisions prises par Madame le Maire.

2024-04-01- Approbation de la charte « prévention alcool » 2024

2024-04-02- Attribution de participations scolaires

2024-04-03- Attribution de subventions aux associations

2024-04-04- Création d'emplois permanents d'adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe à temps non complet, emplois de catégorie hiérarchique C. Emploi justifié par les besoins du service. Sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par la loi (article L.332-8 2° du code général de la fonction publique)

2024-04-05- Création de quatre emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité (en application de l'article L.332-23 1° du code général de la fonction publique)

2024-04-06- Modification du tableau des emplois : création d'un (1) poste suite à avancement de grade.

Questions diverses.

Fait à Ondres, le 28 mars 2024.

Éva BELIN,
Maire d'ONDRES,

